



Refus de l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) d'accorder l'accès public sans restriction à un document concernant le tunnel Lyon-Turin

Affaire ouverte

Affaire 465/2021/VB - Ouvert le 16/03/2021 - Décision le 27/01/2022 - Institution concernée Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement

|